

EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

DELIBÉRATION N° 2026-58
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS CROSNOISES.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 05/05/2026
ID : 091-219101912-20260428-2026_58-DE

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

Convocation : 22 avril 2026
Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 29
Nombre de présents : 23
Procurations : 6
Nombre de votants : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michaël DAMIATI, **Maire**,

Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwenn ODOBERT, M. Mickaël GUN **Maires-Adjoint**s

Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Madame Amani FARHAT, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Odette POLONET, Monsieur Guillaume BECK, Madame Chanel BIKOUMOU, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT **Conseillers Municipaux**

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

1. Madame Pascale LABBE donne pouvoir à Madame Valérie DEHERRE
2. Monsieur Benoît LERICHE donne pouvoir à Madame Madelaine PETIT
3. Madame Vanessa MAZEAU donne pouvoir à Monsieur Michaël DAMIATI
4. Monsieur Mounir DEBBABI donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre DANILE
5. Madame Christel CASSATA donne pouvoir à Madame Marie-Olwenn ODOBERT
6. Monsieur Gaëtan WISS donne pouvoir à Madame Annie FONTGARNAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Mickaël GUN

Rapporteur : Madame MAZEAU

La ville de Crosne, comme de nombreuses villes en France, bénéficie grandement de la richesse et de la diversité de son tissu associatif.

Les associations jouent un rôle crucial dans la vie sociale, culturelle, sportive et économique sur le territoire.

Afin qu'elles puissent remplir efficacement leurs missions, les subventions associatives sont essentielles à la vie locale de Crosne. Elles permettent aux associations de financer leurs projets, d'animer la ville et de renforcer le lien social.

Ce soutien municipal garantit l'accessibilité des activités pour tous et contribue à la vitalité et à la solidarité de la commune.



Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission correspondante en date du mercredi 22 avril 2026,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à dispositions des associations une aide financière adaptés afin qu'elles puissent exercer leurs activités et réaliser leurs projets dans les meilleures conditions.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des subventions suivantes, arrêté au total de **88 430 €** :

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026 allouée
Associations sportives		
Amicale des Randonneurs du Mont Griffon	700.00	700.00
Amicale Montagnarde du Val d'Yerres	1 000.00	1 500.00
Association Sportive la Joie de Vivre	3 000.00	2 000.00
Club Aïkido Crosne	700.00	700.00
COC Handball	1 500.00	1 500.00
Crosne Futsal Club	2 000.00	2 500.00
Crosne Karaté Association	2 000.00	1 000.00
Culture Loisirs Arts et Multisports	1 500.00	2 000.00
Espérance de Crosne	700.00	700.00
Judo Jujitsu Montgeron	1 000.00	1 000.00
Pavathai Boxing	500.00	1 000.00
Tennis Crosnois	4 500.00	4 500.00
Twirling Club de Crosne	1 600.00	2 000.00
VYCAF	12 000.00	12 000.00
TOTAL	32 700.00	33 100.00

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026 allouée
Associations Culturelles, Arts et Danses		
Académie Des Arts Plastiques	800.00	800.00
Amicale Laïque de Crosne	5 000.00	4 000.00
Bien Naitre et Bien Être	300.00	300.00
Cantus	800.00	800.00
Compagnie Acrostiche	500.00	500.00
Compagnie Mutualiste de la Dernière Chance	1 500.00	1 500.00
Crosne Yoga	1 000.00	1 000.00
Culture et Loisirs	13 000.00	13 000.00
Les Amis des Livres	500.00	530.00
Les Amis du Scrabble de Crosne	300.00	200.00
Les Jolis Petits Papiers	200.00	200.00
Les Musicales de Crosne	6 000.00	5 000.00
Tempo Arc en Ciel	3 000.00	2 500.00
TOTAL	32 900.00	30 330.00

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026 allouée
Associations Familiales, Scolaires et Humanitaires		
Association des Parents d'Elèves des Ecoles Crosnoises (APEEC)	500.00	500.00
Association des Ressortissants et sympathisants de la Commune de BOPA	250.00	250.00
Association Sportive du Collège Bellevue	500.00	400.00
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves Collège Bellevue (FCPE Bellevue)	500.00	500.00
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de Crosne (FCPE Crosne)	500.00	500.00
Groupe Indépendant des Parents d'Elèves de Crosne (GIPEC)	500.00	500.00
Les Enfants d'Abord	1 500.00	1 500.00
TOTAL	4 250.00	4 150.00

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026 allouée
Associations Patriotiques et Locales		
Anciens Hoteliers Air France	2 000.00	2 000.00
Comité Charles de Gaulle	300.00	300.00
Comité de Jumelage	5 000.00	6 500.00
Confrérie du Jardin Médiéval	1 000.00	500.00
Crosne Orchestral	9 600.00	9 600.00
Jardinot	NC	700.00
FNACA	2 300.00	1 100.00
Société des Membres de la Légion d'Honneur	150.00	150.00
TOTAL	20 550.00	20 850.00

NC * : Dossier de subvention non transmis

DIT que l'ordre de versement s'effectuera après le vote du BP 2026

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération et tous les documents y afférents

ADOPTÉE, A LA MAJORITÉ ABSOLUE

Monsieur Luis-Philippe DA COSTA ne prenant pas part au vote.

PAR 22 VOIX POUR (Monsieur Michaël DAMIATI, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Madame Marie-Olwen ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Odette POLONET, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Madame Amani FARHAT, Monsieur Guillaume BECK, Monsieur Gaëtan WISS, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT),

6 ABSTENTION (Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Yvan CLAIRET, Madame Florence LEPOUTRE)

FAIT A CROSNE, EN MAIRIE, LE 28 AVRIL 2026

Signature
du Secrétaire de Séance
M. Mickaël GUN

Pour extrait conforme
Le Maire de Crosne
Michaël DAMIATI



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles sous un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage